



Certificat

Certificate

**NF537 - DISPOSITIFS
ACTIONNES DE SECURITE
(DAS) / DISPOSITIFS DE
COMMANDE (DC)**

Page 1 / 2

RECONDUCTION N° 23/07.13 du 15/02/2021

Renewal N° 23/07.13 from 15/02/2021

Date de fin de validité / Expiry date 30/06/2021

MADICOB

16, avenue du Vert Galant - CS 10013 ST OUEN L'AUMONE - 95046 CERGY PONTOISE CEDEX

Usine : 85300 CHALLANS

Est autorisée à apposer la marque NF en application des règles générales de la marque NF et du référentiel de certification de NF537 - DISPOSITIFS ACTIONNES DE SECURITE (DAS) / DISPOSITIFS DE COMMANDE (DC) pour le/les produit(s) cité(s) en annexe.

Is authorized to affix the NF mark on the product(s) listed in appendix, in accordance with the general rules of the NF mark and the NF537 - DISPOSITIFS ACTIONNES DE SECURITE (DAS) / DISPOSITIFS DE COMMANDE (DC) reference document.

Cette décision atteste que les produits désignés en annexe sont certifiés conformes aux normes citées en annexe et aux exigences supplémentaires après évaluation par AFNOR Certification tel que spécifié dans le référentiel de certification NF537 - DISPOSITIFS ACTIONNES DE SECURITE (DAS) / DISPOSITIFS DE COMMANDE (DC).

This decision attests that the products mentioned in appendix have been assessed by AFNOR Certification and found to conform with the standards cited in appendix and complementary requirements, as specified in the NF537 - DISPOSITIFS ACTIONNES DE SECURITE (DAS) / DISPOSITIFS DE COMMANDE (DC) reference document.

Caractéristiques certifiées :

Option / Module

Caractéristiques certifiées essentielles

- **Fonctionnalité** vérifiée permettant d'attester l'aptitude à l'emploi et les performances des DAC/DCM/DCMR conformément aux exigences de la norme NF S61-938 de juillet 1991 complétée de l'amendement A1 d'août 2013.
- **Efficacité** vérifiée par des essais d'endurance (sauf pour les DAC à sortie électrique de type permanent).
- **Affichage** des éléments d'identification sur la **notice technique** qui accompagne obligatoirement toute livraison des DAC/DCM/DCMR certifiés NF.

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

This certificate supersedes all previous certificates.

Ce certificat NF, incluant son annexe, est valable jusqu'au 30/06/2021 sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute décision conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF537 - DISPOSITIFS ACTIONNES DE SECURITE (DAS) / DISPOSITIFS DE COMMANDE (DC).

This NF certificate and related appendix is valid until 30/06/2021 subject to the results obtained upon regular controls carried out by AFNOR Certification. Appropriate decision is made by AFNOR Certification in accordance with the general rules of the NF mark and specific NF537 - DISPOSITIFS ACTIONNES DE SECURITE (DAS) / DISPOSITIFS DE COMMANDE (DC) reference document.



Julien NIZRI

Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

CERTI F 1332.5 07/2019

**NF537 - DISPOSITIFS
ACTIONNES DE SECURITE
(DAS) / DISPOSITIFS DE
COMMANDE (DC)**

Page 2 / 2

RECONDUCTION N° 23/07.13 du 15/02/2021

Renewal N° 23/07.13 from 15/02/2021

Date de fin de validité / Expiry date : 30/06/2021

Types de produits :	DCS à sortie électrique de type permanent
----------------------------	--

Identification des produits :	
DCS (Dispositifs de Commande avec Signalisation) à entrée de télécommande électrique de type impulsif et à sortie électrique de type permanent	
Gamme	DCE 24
Référence commerciale	. Avec alimentation non intégrée : 6501-X-Y Nombre de cartes facettes (X) : 01 à 08 Nombre de cartes MS ou MS2 (Y) : 1 à 8 . Avec alimentation intégrée : 6511-XX-Y-Z Intensité en A (XX) : 02 / 04 / 08 / 16 Nombre de cartes MS ou MS2 (Z) : 1 à 8
Option	Nombre de N° 1, 2 et 3
Module	sans module

INTITULE DES OPTIONS	
Option N° 1 :	Aération : remplacer le tiret par la lettre A
Option N° 2 :	Remplacer le 0 suivant le tiret par la lettre ci-dessous : M = Désenfumage, Relayage, Compartimentage D = Désenfumage et Relayage E = Désenfumage et Compartimentage B = Relayage et Compartimentage R = Uniquement du Relayage C = Uniquement du Compartiment
Option N° 3 :	Pour les coffrets 6511-XX-Y-Z, le premier tiret peut être remplacé par une lettre représentant la taille du coffret (S pour 2 emplacements, P pour 4, M pour 6 et G pour 10). La taille des coffrets est précisée avant l'intensité en A (XX). S=Small, P=Petit, M=Moyen, G=Grand.

Ce certificat dispense le titulaire de la présentation des procès-verbaux de conformité à la norme NF S61-938 de juillet 1991 et son amendement A1 pour les produits visés ci-dessus.

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

Ce certificat atteste :

- que les produits désignés sont certifiés conformes à la norme NF S61-938 de juillet 1991 complétée de l'amendement A1 d'août 2013, ainsi qu'aux spécifications complémentaires citées dans le référentiel de certification NF 537,
- que le système qualité de la société a été évalué conformément au référentiel de certification NF 537.

Il n'engage en aucun cas AFNOR Certification quant à la conformité réglementaire de l'installation dans laquelle les produits objets de ce certificat seront utilisés.